

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six Octobre, à vingt heures et cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Octobre 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 27 – REPRESENTES : 2.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry et PONTAC Serge, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mesdames Nathalie GUIHOT et Marie-France GUIHO.

OBJET :	Droits de place - Tarifs 2018 : - Foires et Marchés - Commerces ambulants - Terrasses de cafés et de restaurants - Cirques
----------------	---

N° 2017 / 10 / 09

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission Centre-Ville- Commerce – Artisanat – Professions libérales du 3 Octobre 2017,
Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,
Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe comme suit les tarifs des droits de place, et ce à compter du 1^{er} Janvier 2018:*

NOM DU TARIF	Tarifs 2018
Droits de place	
Foire St-Laurent - commerçants inscrits (le m. linéaire)	3,00 €
Foire St-Laurent - commerçants non-inscrits (le m. linéaire)	5,00 €
Foires mensuelles et marchés pour les passagers (le m. linéaire)	0,70 €
Foires mensuelles et marchés pour les abonnés (le m. linéaire)	0,40 €
Forfait commerçant ambulants hors marché (par véhicule et par jour) - 5 heures	5,00 €
Tarif annuel terrasses de café et de restaurant (le m ²)	14,00 €
Jour de représentation de cirques	sans objet

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 31 Octobre 2017,

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20171026-CM-2017-10-09-
DE
Date de télétransmission : 31/10/2017
Date de réception préfecture : 31/10/2017